

Communiqué de presse

Participation citoyenne : un pari réussi pour « 100 voix », la Session des Jeunes 2025

Cent jeunes ont pris part mardi 28 octobre à la Session des Jeunes 2025 du Canton de Neuchâtel, intitulée « 100 voix ». Cette journée, qui se déroulait au Château de Neuchâtel, leur a permis d'élaborer six propositions, concrétisées par des pétitions. Cinq d'entre elles ont été votées et seront transmises aux autorités cantonales.

Désigné-e-s par tirage au sort sur inscription, cent jeunes âgé-e-s de 14 à 20 ans, issu-e-s de toutes les régions du canton, ont participé le 28 octobre à « 100 voix », la Session des Jeunes 2025 du Canton de Neuchâtel.

Dans un cadre propice à l'expression et au débat, cette journée a permis l'élaboration de propositions concrètes d'amélioration sur des questions relevant de thématiques d'actualité, traitées dans les différents départements de l'administration cantonale : discriminations et violences de genre, santé mentale et numérique, gestion budgétaire et endettement, changement climatique, accès à la culture ou encore participation citoyenne des jeunes.

Un événement riche en discussions et en partages

La journée a débuté par une allocution de Frédéric Mairy, conseiller d'État et chef du Département de la santé, de la jeunesse et des sports (DSJS). Ce dernier a souligné la place que le Conseil d'État accorde à la jeunesse, présente pour la première fois dans le nom d'un département. Par la suite, les jeunes ont été réparti-e-s au sein de commissions thématiques afin de discuter des enjeux précités et rédiger des propositions sous forme de pétitions. L'après-midi était dédié à la session plénière regroupant tous les jeunes, ouverte par Crystel Graf, présidente du Conseil d'État, qui a notamment mis en avant le rôle de l'éducation à la citoyenneté dans la formation politique des jeunes.

Les propositions ont été concrétisées en projets de pétitions, qui ont été restituées par les différents groupes, sous la co-présidence d'Émile Blant, président du Grand Conseil, et de deux jeunes participant-e-s, Sarah Houimel (15 ans) et Skifter Muhagjeri (19 ans). « Cette journée donne le sentiment de contribuer à un véritable changement et d'avoir un impact concret sur la politique », a indiqué Sarah Houimel.

Après avoir été débattues, les pétitions suivantes ont été votées par l'assemblée plénière (le nombre d'abstentions n'est pas mentionné) :

1. Pour la thématique « Les discriminations et violences de genre » : Renforcement de la sensibilisation et prévention des discriminations de genre (32 oui, 35 non) ;
2. Pour la thématique « La santé mentale et le numérique chez les jeunes » : Pour l'inscription dans la Loi sur l'enfance et la jeunesse de mesures pérennes de prévention, de sensibilisation et de formation autour de la digitalisation (48 oui, 13 non) ;
3. Pour la thématique « L'impact de la dette sur le budget des jeunes et des familles » : Nouveau départ (38 oui, 28 non) ;

4. Pour la thématique « L'adaptation au changement climatique et la protection contre les dangers naturels » : Pour des cours de sensibilisation au changement climatique et de prévention des dangers naturels au sein des écoles obligatoires du canton (61 oui, 10 non) ;
5. Pour la thématique « L'accès des jeunes à la culture » : L'accès des jeunes à la culture doit être renforcé ! (61 oui, 11 non) ;
6. Pour la thématique « La participation des jeunes aux votations » : Mise en place de cours de formation sur la politique et d'encouragement à la participation (38 oui, 34 non).

Les cinq pétitions acceptées seront remises au Grand Conseil par l'intermédiaire des Commissions parlementaires. Elles seront également transmises directement au Conseil d'État, tout comme les réflexions ayant porté l'ensemble des propositions.

Émile Blant affirme que « le Grand Conseil s'engage à traiter avec le plus grand sérieux les pétitions issues de la Session des Jeunes. Ce type de projets constitue des occasions précieuses d'entendre directement la population ».

Contacts :

Frédéric Mairy, conseiller d'État, chef du Département de la santé, de la jeunesse et des sports (DSJS), tél. 032 889 64 00 ;

Émile Blant, président du Grand Conseil, tél. 079 646 92 63.

Plus d'infos : www.ne.ch/100voix

Neuchâtel, le 29 octobre 2025